

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal :

TRAV2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 120 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Le master propose une approche pluridisciplinaire des questions du travail, intégrée dans le cadre d'une démarche méthodologique et empirique approfondie, et une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé du premier cycle universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- recherche appliquée sur les questions du travail, la sécurité sociale, le droit du travail, les relations professionnelles ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

Votre programme

Le master vous offre

- une approche pluridisciplinaire des problématiques du travail et de l'emploi ;
- un programme qui articule théorie et pratiques de terrain autour de l'analyse de problèmes concrets ;
- une formation méthodologique poussée et un encadrement soutenu de l'équipe enseignante ;
- une forte dimension internationale avec la possibilité, pour l'option « Approches européennes (MEST) », d'obtenir un certificat européen.

La finalité spécialisée en sciences du travail se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie.

Il propose deux options :

- l'option « Travail et organisation », axée sur les questions du travail dans l'entreprise et les dynamiques organisationnelles sur le marché belge du travail ;
- l'option « Approches européennes (MEST) », axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen et débouchant sur l'obtention d'un certificat européen.

TRAV2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche pluridisciplinaire intégrant

- AA 4.3. Lire, comprendre et exploiter, de manière critique, la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 4.4. Construire une démarche méthodologique et empirique, articulant différentes disciplines, rigoureuse et pertinente en regard de la problématique posée.
- AA 4.5. Collecter et sélectionner, en mobilisant les outils adéquats, des données empiriques quantitatives et qualitatives pertinentes, en fonction de la problématique posée et de la démarche méthodologique prédéfinie.
- AA 4.6. Exploiter et analyser ces données à travers différents angles d'analyse disciplinaires selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées.
- AA 4.7. Interpréter les résultats et faire preuve d'un esprit de synthèse pour dégager des conclusions fondées sur les plans théorique et pratique.
- AA 4.8. Contribuer à la construction de connaissances dans le champ du travail et de l'emploi.
- AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatifs au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.
- AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques de différentes disciplines et les articuler avec les pratiques de terrain.
- AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire.
- AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).
- AA 5.4. Intervenir, avec expertise et pertinence, dans des problématiques du travail et de l'emploi, les politiques sociales et les relations professionnelles dans divers contextes professionnels.
- AA 5.5. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.
- AA 5.6. Être capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.
- AA 5.7. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.
- AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.
- AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.
- AA 6.2. Développer et acquérir des compétences communicationnelles en anglais, à l'oral et à l'écrit, autour de différents thèmes liés principalement aux domaines du travail et de l'emploi, dans la perspective de sa future insertion socioprofessionnelle.
- AA 6.3. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.
- AA 6.4. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter et convaincre de façon adaptée, pertinente et constructive.
- AA 6.5. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.
- AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.
- AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :
- en gérant sa formation de manière autonome ;
 - en gérant son implication dans le travail en groupe ;
 - en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;
 - à partir d'observations et d'analyses empiriques.
- AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) rigoureuse et argumentée.
- AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.
- AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.
- AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.
- AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.
- AA.Option-eu. S'il choisit l'option « **Approches européennes (MEST)** », Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la gestion des ressources humaines en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.
- AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et des relations sociales dans les pays de l'Union européenne.

Figure : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 120 crédits, répartis entre le tronc commun (65 crédits), la finalité spécialisée (30 crédits) et une option (25 crédits).

TRAV2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [65.0]

Le tronc commun vise à développer les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail, au travers d'unités d'enseignement d'introduction aux sciences du travail, de méthode et un séminaire pluridisciplinaire, répartis sur les deux blocs

annuels. Il comprend également les unités d'enseignement qui s'intéressent aux institutions et aux contextes du travail. S'y trouve enfin le mémoire, qui demande à l'étudiant un travail de recherche personnel sur un sujet de son choix.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🏠 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Séminaire et mémoire (30 crédits)

○ LTRAV2901	Séminaire de méthode et d'accompagnement du mémoire en sciences du travail	Anne Rousseau	FR [q1] [22.5h+5h] [9 Crédits] 🏠	X	
○ LTRAV2900	Mémoire		FR [] [] [21 Crédits] 🌐		X

o Problèmes du travail (9 crédits)

○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Marie Antoine	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🏠	X	
○ LTRAV2020	Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail <i>Les étudiant.es qui ont déjà suivi la 1ere partie (A) de ce cours seront inscrit.es uniquement à sa 2e partie.</i>	Mikaël Glorieux Thomas Périlleux	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐		X

o Institutions et contextes (15 crédits)

○ LTRAV2030	Droit et pratiques des relations collectives du travail	Elliot Cobbaut Filip Dorssemont Céline Wattecamp	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🏠	X	
○ LSOC2026	Sociologie de l'action organisée	Marc Zune	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🏠	X	

o Un cours

parmi :

⊗ LTRAV2040	Politiques sociales cours bisannuel		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 🏠	X	
⊗ LTRAV2050	Politiques de l'emploi cours bisannuel	Dimitri Léonard	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🏠	X	

o Choix d'un cours pour 5 crédits (5 crédits)

L'étudiant.e choisit un cours dans l'option qu'il.elle n'a pas intégrée à son programme.

o Cours de sciences religieuses (2 crédits)

Les étudiants ayant déjà suivi un cours de sciences religieuses précédemment doivent prendre un cours dans l'option non choisie.

○ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🏠	X	
-------------	--	------------------	-----------------------------	---	--

o Langues (4 crédits)

○ LANGL2432	Anglais - Communication interactive	Florence Simon (coord.)	EN		
-------------	-------------------------------------	-------------------------	----	--	--

Finalité spécialisée (horaire décalé) [30.0]

La finalité spécialisée se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie. Elle apporte à l'étudiant les regards de ces différentes disciplines sur le travail.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🏠 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:**Fondements disciplinaires des sciences du travail**

○ LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🏠	X	
○ LTRAV2210	Droit du travail	Steve Gilson (supplée) Auriane Lamine	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🏠	X	
○ LTRAV2230	Psychologie du travail	Michaël Dubois	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🏠	X	
○ LTRAV2240	Economie du travail	Anaïs Perilleux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🏠		X
○ LTRAV2250	Philosophie du travail	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🏠		X
○ LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Thomas Périlleux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🏠		X

Options et/ou cours au choix [25.0]

une parmi :

- > Option: Travail et organisation [prog-2024-trav2m-ltrav200o]
- > Option: Approches européennes (MEST) [prog-2024-trav2m-ltrav201o]

Option: Travail et organisation [25.0]

L'option « travail et organisation » est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🏠 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Option: Approches européennes (MEST) [25.0]

L'option « Approches européennes (MEST) » est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. Cette seconde option offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, au second quadrimestre du bloc2, au sein de l'une des institutions partenaires, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu). La langue d'enseignement des cours de l'option "Approches européennes (MEST) est l'anglais.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🏠 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

TRAV2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
-

en fonction du programme
antérieur de l'étudiant.e. Voir les
[Conditions complémentaires
d'accès](#)

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tout bachelier

[Accès sur dossier](#)

Enseignements
supplémentaires à définir
en fonction du programme
antérieur de l'étudiant.e. Voir les
[Conditions complémentaires
d'accès](#)

Bacheliers étrangers

Tout bachelier

[Accès sur dossier](#)

Enseignements
supplémentaires à définir
en fonction du programme
antérieur de l'étudiant.e. Voir les
[Conditions complémentaires
d'accès](#)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Possibilité de réduire les enseignements supplémentaires en présentant un examen avec valorisation des crédits. Renseignements :
<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/par-passerelle-0.html>

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Arts plastiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Bois-construction - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Economie familiale et sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Electromécanique - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Français et éducation à la philosophie et la		

BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - sage-femme - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en aérotechnique (pilotage d'aéronefs, avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticolas - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en dessin des constructions mécaniques et métalliques - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en diététique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en domotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en e-business - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en écriture multimédia - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en électromécanique (climatisation et techniques du froid) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en électromécanique (électromécanique et maintenance) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en électromécanique (mécanique) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en électronique (électronique appliquée) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en électronique (électronique médicale) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en énergies alternatives et renouvelables - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en ergothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en gestion de l'environnement urbain - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 30
 BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en gestion hôtelière, orientation arts culinaires - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en gestion hôtelière, orientation management - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en gestion hôtelière - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en immobilier - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique de gestion - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique et systèmes, orientation automatique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique et systèmes, orientation gestion technique des bâtiments - domotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique et systèmes, orientation informatique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique et systèmes, orientation robotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique et systèmes, orientation sécurité des systèmes - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique et systèmes, orientation technologie de l'informatique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique, orientation développement d'applications - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique, orientation informatique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en informatique2r2tiqunnforma1ve7glle - cr entairesr entairesr enu-1 0 b -

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite visant à évaluer la connaissance du monde du travail, la capacité à synthétiser, analyser et commenter un texte scientifique sur des questions relatives au travail et la capacité de comprendre un tableau statistique à double entrée. Plus d'informations sur la VAE à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants ayant réussi une formation de 1er cycle universitaire (minimum 3 ans) hors UE et ayant obtenu au moins 60% (12/20) pour chaque année universitaire réussie dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en sciences du travail, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en sciences du travail (120 crédits) réparti sur deux blocs annuels.

Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Plus d'informations à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission pour les titulaires d'un diplôme belge doivent être introduites auprès de l'Ecole des sciences du travail.

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/diplome-non-belge.html>

PÉDAGOGIE

Le master 120 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

Approche pluridisciplinaire

Le caractère pluridisciplinaire de la formation est assuré par les unités d'enseignement provenant de différentes disciplines, mais aussi par une réelle intégration des disciplines dans le cadre de l'unité d'enseignement « d'Introduction aux sciences du travail » et du « Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail », qui demandent un travail actif de la part des étudiants, sous la forme de lectures, présentations de groupe, travail de terrain, etc. Les étudiants doivent y acquérir et démontrer la capacité à analyser une thématique donnée en mettant en oeuvre plusieurs approches disciplinaires.

Il est également possible, dans le cadre du master 120 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Ecole des Sciences du Travail. L'option « approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec les universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCLouvain est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau

